

Clisson, le 1^{er} octobre 2026

**Monsieur Teddy Tramier
Hôtel de Ville
4 rue des Noues
CS 10025 DRAIN
49530 Orée d'Anjou**

*Objet : Modification n°5 du PLU de la commune d'Orée d'Anjou
Dossier suivi par : Lydie Hérault Visset*

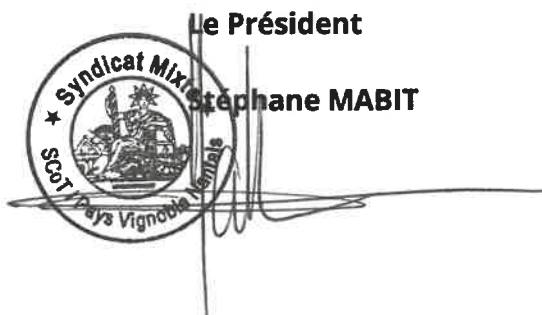
Monsieur le Maire,

Le 11 septembre dernier, le comité syndical, en comité technique, a étudié le projet de Modification n°5 du PLU de la commune d'Orée d'Anjou visant à procéder à la suppression et à la modification de certains emplacements réservés ainsi qu'à corriger des erreurs matérielles les concernant.

Je vous informe que le comité syndical, réuni le 28 septembre dernier, émet un avis favorable sur le projet de modification n°2 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Le Président
Stéphane MABIT





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Alexandra CHERIFI
La Déléguée Territoriale Adjointe

Dossier suivi par : MILLET Pierre-Jean
Téléphone : [REDACTED]
Mail : [REDACTED]

V/Réf : LL/AG/JF2026-079
Affaire suivie par : Jean-François MALLET

N/Réf : AVI_PLU49_OréedAnjou_Modif5_260729

Mairie d'Orée-d'Anjou
Service Aménagement du Territoire

4 rue des Noues
CS 10025 - Drain

49530 ORÉE-D'ANJOU

Angers, le 29 juillet 2026

**Objet : modification n° 5 du PLU
Commune d'Orée-d'Anjou**

Monsieur,

Par courrier reçu le 29 juillet 2026, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Orée-d'Anjou.

La commune d'Orée-d'Anjou est située dans l'aire géographique des AOC viticoles « Anjou », « Rosé d'Anjou », « Cabernet d'Anjou », « Rosé de Loire », « Crémant de Loire », « Muscadet », « Muscadet Coteaux de la Loire », « Coteaux d'Ancenis » et « Gros Plant du Pays Nantais ». Elle appartient également aux aires de production de l'AOC « Maine-Anjou » et des IGP « Bœuf du Maine », « Bœuf de Vendée », « Oie d'Anjou », « Val de Loire », « Mâche Nantaise », « Brioche Vendéenne », « Gâche Vendéenne », « Volailles d'Ancenis » et « Volailles de Cholet ».

Par ailleurs, une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent.

Le projet de modification n° 5 porte sur :

- Le changement de zonage en secteur urbain ;
- la suppression d'emplacements réservés.

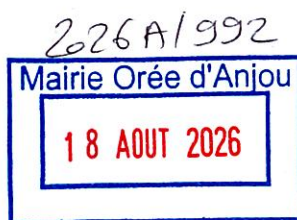
Cette modification simplifiée n'a pas pour objet de changer les orientations du PADD, de réduire une zone agricole ou naturelle, des paysages ou des milieux naturels.

Après étude du dossier, l'INAO n'a donc pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale Adjointe

Alexandra CHERIFI



Monsieur le Maire
A l'attention de Jean-François MALLET
Service Aménagement du territoire
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 OREE-D'ANJOU

Angers, le 17 août 2026

**Dossier suivi par
Stéphane LEURS**
Consultant Pôle Aménagement
Urbanisme

Réf : SLC026073/AF

Objet : Projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée-d'Anjou

Monsieur le Maire,

Vous nous avez adressé, le 24 juillet 2026, le projet de modification simplifiée n°5 et nous vous en remercions.

Le dossier transmis n'appelle pas d'observations particulières de notre part. En conséquence, nous émettons un avis favorable sur ce projet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Denis LAIZÉ
Président de la Chambre d'agriculture de
Maine-et-Loire





**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Angers, le 22 septembre 2026

Service Urbanisme Aménagement Risques - UPA
Affaire suivie par Antony BORDAGE

**Le directeur départemental des territoires
Maine-et-Loire**

à

**Monsieur Teddy TRAMIER
Maire d'Orée-d'Anjou**

Objet : Avis de l'État relatif au projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'orée d'Anjou
Réf.26-U049_avis_etat_exaconjont_oree_ms5

Par courrier en date du 29 juillet 2026, la commune d'orée d'Anjou notifiait aux Personnes Publiques Associées le projet de Modification simplifiée n°5 de son PLU.

Le projet de modification simplifiée n° 5 concerne les points suivants :

1. Le changement de zonage de 4 parcelles UE en UA sur la commune déléguée de Landemont
2. Le changement de zonage de 2 parcelles UE en UA sur la commune déléguée de Champtoceaux
3. la suppression d'un périmètre d'attente sur la commune déléguée de Champtoceaux
4. La correction d'une erreur matérielle cartographique d'une Zone Humide, avec déplacement de la zone humide du secteur de la Chataigneraie sur la commune déléguée de Landemont
5. La suppression de 15 Emplacements Réservés (ER), et la modification de 2 ER et correction d'erreurs matérielles dans le tableau des ER du document écrit, avec mise à jour du tableau des emplacements réservés sur le document écrit.
6. La correction d'une erreur matérielle de l'article UH 7 / Hauteur maximales des constructions

Ce projet n'avait pas fait l'objet d'échange préparatoire avec les services de la commune.

Sur la forme, les deux projets de changements de zonages (UE en UA) situés sur les communes déléguées de Landemont (243 m²) et Champtoceaux (774 m²), totalisent 1 017 m² de modulation de zonage. De fait la mise à jour du tableau des surfaces, ne faisant état que de 700 m² environ de changements pour les 2 zones concernées, doit être mis en cohérence avec la réalité des modifications projetées sur le terrain.

La justification pourrait par ailleurs être complétée en précisant en quoi la réduction d'emprise n'impacte pas les équipements sur la zone UE.

La suppression d'un périmètre d'attente de projet est justifiée dans le rapport de présentation par le fait que « Les projets pressentis n'ont pas abouti et aucun projet n'est actuellement en cours ». Or, le foncier concerné constitue un gisement foncier qui pourrait être exploité. La création d'une OAP pourrait constituer une alternative au simple retour au zonage UA, permettant de garantir une meilleure efficacité foncière sur ce gisement.

Concernant le déplacement d'une identification de zone humide, le site de compensation de la zone humide a bien été validé en 2011 ; cependant il conviendrait d'expliquer dans la notice, que ce déplacement de zone humide fut validé dans le cadre de la réalisation d'une STEP de 180 EH, nécessaire à la gestion des eaux de rejet de la ZAE zone d'activité des Chataigneraies.

Concernant les évolutions liées aux emplacements réservés, la suppression de l'emplacement 42, qui avait pour objet une liaison douce, est justifiée par la cession d'une propriété publique à un particulier. La justification doit être complétée. Ainsi, la commune aurait pu soustraire l'emprise du projet lors de la vente.

Enfin, l'objet visant le point visant l'emplacement réservé 77 devrait d'une part préciser le nom de la commune déléguée dans l'énoncé (Liré au lieu-dit la Loge), et expliquer d'autre part pourquoi l'emplacement 95 de même nature, et dans la continuité de celui qui est supprimé serait lui maintenu.

Considérant la nature mesurée du projet et le faible impact environnemental, j'exprime un **avis favorable** pour ce projet de modification simplifiée n°5 de la commune d'Orée-d'Anjou.

**Le directeur départemental
des territoires**


Signé numériquement par
PIERRE JULIEN
EYMARD 1649306
Raison : J'approuve ce
document avec ma
signature juridiquement
valable
Date : 2026.09.22
13:30:57+0200
Pierre-Julien EYMARD

Copie pour information :

- Monsieur le Sous-préfet de Cholet

Direction générale adjointe
Transition écologique et équilibres
territoriaux

Direction
Ingénierie territoriale et environnement

Service Ingénierie territoriale

Affaire suivie par

Anaïs Pellé

Tél : [REDACTED]

Références

C_2026_AP_2238



Angers, le

14 SEP. 2026

Monsieur Claude Guimas

Adjoint délégué à l'Aménagement du Territoire, à
l'Habitat et à l'Urbanisme

Services municipaux d'Orée d'Anjou

4 rue des Noues – CS 10025 Drain

49530 Orée-d'Anjou

Objet : Modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Monsieur,

Cher Claude,

Par courrier reçu en date du 30 juillet 2026, vous sollicitez l'avis du Département sur le projet de modification n°5 du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Orée-d'Anjou.

La lecture du dossier amène une observation concernant la suppression de l'emplacement réservé n°25, situé sur la commune déléguée de Drain, qui avait pour objet la réalisation d'un aménagement visant à améliorer la sécurité du carrefour. La commune émet l'hypothèse que la problématique de sécurité serait davantage liée aux vitesses des véhicules à l'entrée du village. Nous vous invitons à prendre contact avec votre agence technique des routes départementales à ce sujet et à reformuler votre paragraphe de la manière suivante :

« Cet emplacement réservé (ER n°25), situé sur la commune déléguée de Drain, a pour objet la réalisation d'un aménagement visant à améliorer la sécurité du carrefour, notamment au regard des conditions de visibilité. Les observations réalisées sur le fonctionnement actuel du carrefour montrent toutefois que la problématique de sécurité apparaît davantage liée aux vitesses pratiquées par les véhicules à l'entrée du village qu'à un défaut de visibilité.

Dans ce contexte, l'acquisition des emprises concernées par l'emplacement réservé ne paraît plus justifiée au regard de l'objectif initial poursuivi. Il est donc proposé de supprimer l'ER n°25.

La question de la maîtrise des vitesses à l'entrée de l'agglomération pourra, le cas échéant, faire l'objet d'une analyse spécifique dans le cadre des diagnostics de sécurité et de fonctionnement qui pourraient être réalisés, afin de déterminer les mesures les plus adaptées au contexte et aux caractéristiques de la RD154 en agglomération. »

Sous réserve de prise en compte de cette remarque, j'ai le plaisir de vous faire savoir que les modifications proposées ne remettent pas en cause les intérêts du Département et que j'émetts un avis favorable au projet de modification du plan local d'urbanisme, tel qu'il m'a été présenté.

La direction Ingénierie territoriale et environnement se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Brady

Pour la Présidente du Conseil départemental
et par délégation,
le Vice-président en charge de l'attractivité et
l'équilibre territorial

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.

Gilles Piton

Copie à :

- Aline Bray, conseillère départementale



Mauges-sur-Loire, le 18 août 2026

Référence :
CO_UH_26_092_OG

Contact :
Olivier Gardinot-Milet

Pôle Aménagement
Place de l'Eglise
Montjean-sur-Loire
49570 Mauges-sur-Loire

Tel. : [REDACTED]

Mail :

[REDACTED]
sur-loire.fr

M. le Maire d'Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS10025
Drain
49530 ORÉE-D'ANJOU

Objet : Avis sur projet de modification simplifiée n°5 du PLU

Monsieur le Maire,

Par un courrier du 24 juillet 2026, vous avez sollicité l'avis de la Commune de Mauges-sur-Loire sur votre projet de modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme, dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées.

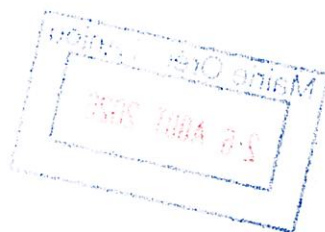
Après avoir pris connaissance de votre projet, j'émetts un avis favorable à ce projet, considérant qu'il correspond à une évolution pragmatique des règles en fonction des évolutions de contexte.

Cela reflète la volonté du territoire des Mauges de poursuivre son développement tout en veillant à préserver son environnement ; nous souscrivons donc aux objectifs poursuivis par votre projet de modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mon profond respect.

Pour l'adjointe urbanisme / habitat absente,
Narciso VILAÇA
Adjoint au maire





Projet de modification n° 5 du PLU d'Orée d'Anjou



Martine LANDEBRIT <urbanisme@vairsurloire.fr>

À  Aménagement du territoire

Répondre

Répondre à tous

Transférer

...

mer. 26/08/2026 15:12

 Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Bonjour,

Suite à votre courrier du 24/07/2026, reçu le 30/07/2026, nous vous informons que nous n'avons aucune observation à formuler.

Cordialement

 Cliquez avec le bouton droit ou appuyez longuement ici pour télécharger les images. Pour vous aider à protéger votre vie privée, Outlook a empêché le téléchargement automatique de cette im

Martine LANDEBRIT

Responsable Urbanisme



urbanisme@vairsurloire.fr

Mairie de Vair-sur-Loire

4 rue de la Boule d'Or 44150 Vair-sur-Loire

www.vairsurloire.fr

 Cliquez avec le bouton droit ou appuyez longuement ici pour télécharger les images. Pour vous aider à protéger votre vie privée



Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-064
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Préfet,
Préfecture de Maine-et-Loire
Place Michel Debré
49934 ANGERS Cedex 09

LRAR n°2C 192 153 2623 2

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe



Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 – Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 – accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr



Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-065
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Maire,
Commune d'Ancenis-St Géréon
Place du Maréchal Foch
44156 ANCENIS-ST GERÉON

LRAR n° 2C 192 153 2642 3

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-066
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Directeur
ARS des Pays de la Loire
26 ter rue de Brissac
Bâtiment N
49047 ANGERS Cedex 01

LRAR n° 2C 192 153 2641 6

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 – Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 – accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-067
amenagementduterritoire@oreedanjou.fr

Madame le Maire
Commune de Vair sur Loire
4 rue de la Boule d'Or
Saint Herblon
44150 VAIR SUR LOIRE

LRAR n° 2C 192 153 2646 1

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

- P. J. : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe



Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr



Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-068
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le chef de service
UDAP de Maine et Loire
Cité administrative – Bâtiment M
15 rue Dupetit Thouars
49047 ANGERS cedex 01

LRAR n° 2C 192 153 2645 4

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J. : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe



Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 – Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 – accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr



Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-069
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Président
**Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du
Vignoble Nantais**
5 allée du Chantre
44190 CLISSON

LRAR n° 2C 192 153 2644 7

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-070
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Président
Communauté de communes Sèvre et Loire
1 place Charles De Gaulle
44330 VALLET

LRAR n° 2C 192 153 2643 0

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-071
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Madame le Maire
Commune d'Oudon
150 rue d'Anjou
44521 OUDON

LRAR n°2C 192 153 2625 6

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 – accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-072
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Maire
Commune de Montrevault sur Evre
2 rue Arthur GIBOUIN
BP 10024 - Montrevault
49117 MONTREVAULT SUR EVRE

LRAR n° 2C 192 153 2624 9

Objet: Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 – accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-073
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Maire
Commune de Mauges sur Loire
4 rue de la Loire
La Pommeraye
49620 MAUGES SUR LOIRE

LRAR n° 2C 192 153 2626 3

Objet: Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-074
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Président
Mauges Communauté
1 rue Robert Schuman - La Loge
CS 60111 - Beaupreau
49602 BEAUPREAU EN MAUGES

LRAR n° 2C 192 153 2627 0

Objet: Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-075
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Maire
Commune du Loroux Bottereau
14 place Rosmadec
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

LRAR n° 2C 192 153 2628 7

Objet: Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

- P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-076
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Maire
Commune du Cellier
62 rue de Bel Air
44850 LE CELLIER

LRAR n° 2C 192 153 2629 4

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-077
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Maire
Commune de la Remaudière
22 rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIERE

LRAR n° 2C 192 153 2630 0

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

- P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-078
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Madame le Maire
Commune de la Boissière du Doré
8 place de la Mairie
44430 LA BOISSIERE DU DORE

LRAR n° 2C 192 153 2631 7

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-079
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Madame la Directrice
INAO - Délégation territoriale de Val de Loire
16 rue du Clon
49000 ANGERS

LRAR n° 2C 192 153 2632 4

Objet: Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

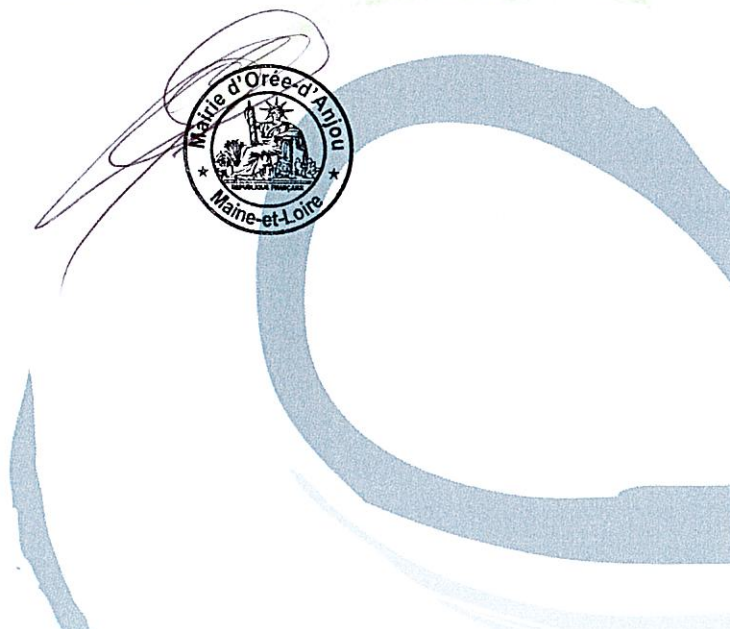
Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-080
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Madame le Maire
Commune de Divatte sur Loire
10 rue Mériadec Laënnec
44450 DIVATTE SUR LOIRE

LRAR n° 2C 192 153 2633 1

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-081
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Directeur
DDT de Maine et Loire
Service urbanisme, aménagement et risques
15 bis rue Dupetit Thouars – Bâtiment M
49047 ANGERS cedex 01

LRAR n° 2C 192 153 2634 8

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-082
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Président de Région
Conseil Régional des Pays de la Loire
1 rue de la Loire
44966 NANTES cedex 09

LRAR n° 2C 192 153 2635 5

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-083
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Madame la Présidente du Conseil
Départemental
Conseil Départemental de Maine et Loire
CS 94104
49941 ANGERS cedex 09

LRAR n° 2C 192 153 2636 2

Objet: Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-084
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Pays
d'Ancenis
CS 50201
44156 ANCENIS-ST GEREON cedex

LRAR n° 2C 192 153 2637 9

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-084
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Madame la Directrice Générale
CNPF Pays de Loire
36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT HERBLAIN

LRAR n° 2C 192 153 2638 6

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 – accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-085
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Madame la Directrice Générale
CNPF Pays de Loire
36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT HERBLAIN

LRAR n° 2C 192 153 2638 6

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 – accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-086
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Président
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
14 avenue Jean Joxé
CS 80646
49006 ANGERS cedex 01

LRAR n° 2C 192 153 2639 3

Objet: Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr





Le 24 Juillet 2026

Service Aménagement du territoire
Affaire suivie par Jean-François Mallet
Nos réf : LL/AG/JF2026-087
amenagementduterroire@oreedanjou.fr

Monsieur le Président
**Chambre de Commerce et d'Industrie de
Maine et Loire**
8 boulevard du Roi René
CS 60026
49006 ANGERS cedex 01

LRAR n° 2C 192 153 2640 9

Objet : Notification du dossier de projet de modification n°5 du PLU d'Orée d'Anjou

Conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, je vous adresse ci-joint le projet de modification simplifiée n°5 du PLU d'Orée d'Anjou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification du présent courrier afin que ce dernier soit intégré dans le dossier de mise à disposition du public.

L'organisation de la mise à disposition du public sera mise en place après le conseil municipal du mois de septembre.

L'adjoint délégué à l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat et à l'Urbanisme
Claude GUIMAS

P. J : 1- Notice modification PLU simplifiée n°5
2- Cartographie d'Orée d'Anjou
3- Annexe complémentaire
4- Arrêté du Maire
5- Avis MRAe

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 - accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr

